

Listes rouges régionales UICN des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse *Document d'étape*

Gestion

Zones humides

Plans Nationaux d'Actions

Natura 2000

Biodiversité

Patrimoine culturel et historique

Education à l'environnement

Mesures compensatoires

Réseau des gestionnaires



Dr Juliette Linossier

Août 2016





Promouvoir, protéger, connaître, éduquer

L'association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse (AAPNRC) est née au Journal Officiel du 4 Août 1972 (association loi 1901).

Dès 1992, l'Association adhère à la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) et commence sa mission de protection d'espaces naturels via la maîtrise foncière ou d'usage.

Un changement de nom s'opère en 2011 en "Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse" (CEN Corse). Notre nouveau logo est alors défini. Cette évolution entérine la démarche inscrivant la structure dans la voie de l'agrément « Conservatoire d'Espaces Naturels » défini par l'article 129 de la loi Grenelle (L. 414-11) ainsi que par le décret et l'arrêté du 7 octobre 2011 (D414-30 et 31).

Totalement apolitique, forte de 200 adhérents, gérée par un Conseil d'Administration de 14 membres, tous bénévoles et venant d'horizons divers, le Conservatoire emploie, aujourd'hui, 10 salariés en CDI.

Les pôles d'activité du Conservatoire

Ils se définissent à partir de deux approches :

- Secteurs liés à la gestion de site :

- Ilots marins
- Golfe du Valincu
- Plages du Sud-est
- Vallée du Tavignanu
- Cap Corse
- Costa Verde
- Balagna
- Massif de Tenda

- Actions transversales et prospectives :

- ✓ Prospection pour de nouveaux sites à gérer
- ✓ Zones humides
- ✓ Plans Nationaux d'Action (PNA)
- ✓ Natura 2000
- ✓ Mesures compensatoires
- ✓ Patrimoine culturel et historique
- ✓ Réseau des gestionnaires
- ✓ Gestion de bases de données
- ✓ Education à l'environnement



« Listes rouges régionales UICN des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse »

Partenariat : **DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT**
Bernard RECORBET (bernard.recorbet@developpement-durable.gouv.fr)
Arrêté attributif de subvention n°2015/002 du 8 avril 2015

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE
Marie-Luce CASTELLI (mlcastelli@oec.fr)
Arrêté attributif n°2015/25 signé le 10 décembre 2015

Coordonné par : **CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CORSE**
Anciennement Association des Amis du PNRC
Siège Social : 871 Avenue de Borgo, Maison ANDREANI
20290 BORGGO
Tél. : 04 95 32 71 63 – Fax : 04 95 32 71 73
Email : cen-corse@espaces-naturels.fr
Site internet : www.cen-corse.org
SIRET 39075220200031 - APE 9499Z

Année de rédaction : 2016

Rédaction : **Juliette Linossier** (juliette.linossier@espaces-naturels.fr)

Photographies : Conservatoire d'espaces naturels de Corse

Fonds cartographiques : Licence IGN. Données fournies par la Collectivité Territoriale de Corse (CTC)

Proposition de Citation : LINOSSIER, J. (2016) - Listes rouges régionales UICN des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse. *CEN Corse*. 22 p.

Remerciements :

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. Méthodologie	3
1.1. Principe de la méthodologie UICN.....	3
1.2. Les différentes étapes	3
1.2.1. Sélection des taxons soumis au processus d'évaluation	4
1.2.2. Evaluation initiale	5
1.2.3. Ajustement de la catégorie préliminaire	6
1.3. Particularité de la Corse	6
1.3.1. Superficie	6
1.3.2. Endémisme et syndrome insulaire	6
1.4. Données utilisées : nature et origine.....	6
1.4.1. Les données récoltées pour les oiseaux nicheurs.....	6
1.4.2. Les données récoltées pour les reptiles et les amphibiens	6
1.5. Groupe d'experts envisagé.....	7
1.5.1. Les experts pour les oiseaux nicheurs	7
1.5.2. Les experts pour les reptiles et les amphibiens	7
1.5.3. Le rôle des experts	7
2. Résultats.....	7
2.1. Etat des lieux des bases de données	7
2.2. Présentations des « fiches espèces »	8
2.3. Particularité.....	10
2.4. 1 ^{er} Bilan pour les espèces évaluées en Corse	10
2.4.1. Oiseaux nicheurs.....	10
2.4.2. Reptiles et amphibiens	11
BIBLIOGRAPHIE	12
ANNEXES	13

INTRODUCTION

Depuis 2007, le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle mettent en œuvre la réalisation de la Liste rouge des espèces menacées en France, selon les catégories et critères de l'UICN. Elaboré en collaboration avec de nombreuses organisations partenaires, cet état des lieux vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle nationale. Ces listes permettent de mesurer un risque (probabilité) d'extinction des taxons au niveau mondial ou un risque de disparition au niveau régional. Au niveau des régions, de plus en plus de démarches d'élaboration de listes rouges ou de livres rouges voient le jour, destinées à fournir des inventaires des espèces menacées et à guider les politiques régionales de conservation.

Concernant les oiseaux nicheurs, 10 régions ont déjà rédigé des listes rouges régionales qui ont été labellisées (Alsace, Bourgogne, Bretagne, Centre, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, PACA). Concernant les reptiles et les amphibiens 10 régions ont rédigé des listes rouges régionales qui ont été labellisées (Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes). En Corse, à l'heure actuelle, seule la liste rouge régionale concernant la flore vasculaire a été labellisée et publiée (2015).

Afin d'accompagner les acteurs s'engageant dans ces démarches, un projet d'appui à l'élaboration des Listes rouges régionales des espèces menacées a été mis en place, associant le Comité français de l'UICN, le Muséum national d'Histoire naturelle, la Fédération des conservatoires botaniques nationaux et la fédération France Nature Environnement. Ces démarches mobilisent aussi de nombreuses associations de protection de la nature. En 2007, une enquête réalisée par la fédération France Nature Environnement a montré que la plupart des démarches de listes rouges régionales sur la faune et la flore ont fait l'objet d'une validation par les CSRPN. Toutefois, des méthodologies différentes ont été mises en œuvre suivant les régions, certaines ayant appliqué les catégories et critères de l'UICN, tandis que d'autres n'ont pas fait appel à cette méthodologie, d'où des difficultés pour la comparaison et la synthèse nationale des résultats. Or, comme la Liste rouge nationale, les listes rouges régionales ont vocation à être des outils destinés à orienter les actions de conservation au niveau des régions. Elles contribuent notamment à l'identification des priorités d'action pour les espèces, à la révision des listes régionales d'espèces protégées, à l'élaboration des trames vertes et bleues et à la définition des stratégies d'aires protégées.

La démarche du CEN-Corse s'inscrit pleinement dans cette initiative et prévoit un travail d'échange poussé avec le comité UICN France pour l'aboutissement des listes rouges régionale des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens. Ce travail a commencé en 2015 et se poursuit en 2016 avec la finalisation de ces listes rouges pour un examen au CSRPN. La réalisation de ce travail permettra l'évaluation des degrés de menace pesant sur la faune (oiseaux, reptiles et amphibiens) de Corse et de facto :

- de faire l'état des lieux de la connaissance de ces espèces et de permettre d'identifier les priorités d'amélioration des connaissances
- d'identifier et de hiérarchiser les enjeux de conservation
- de permettre de réévaluer dans quelques années les différents taxons et d'appréhender l'évolution diachronique des connaissances et des modifications de situation.

1. Méthodologie

1.1. Principe de la méthodologie UICN

La méthodologie UICN consiste à classer les espèces évaluées dans l'une des 11 catégories suivantes (Figure 1) représentant le niveau de menace pour chaque espèce.



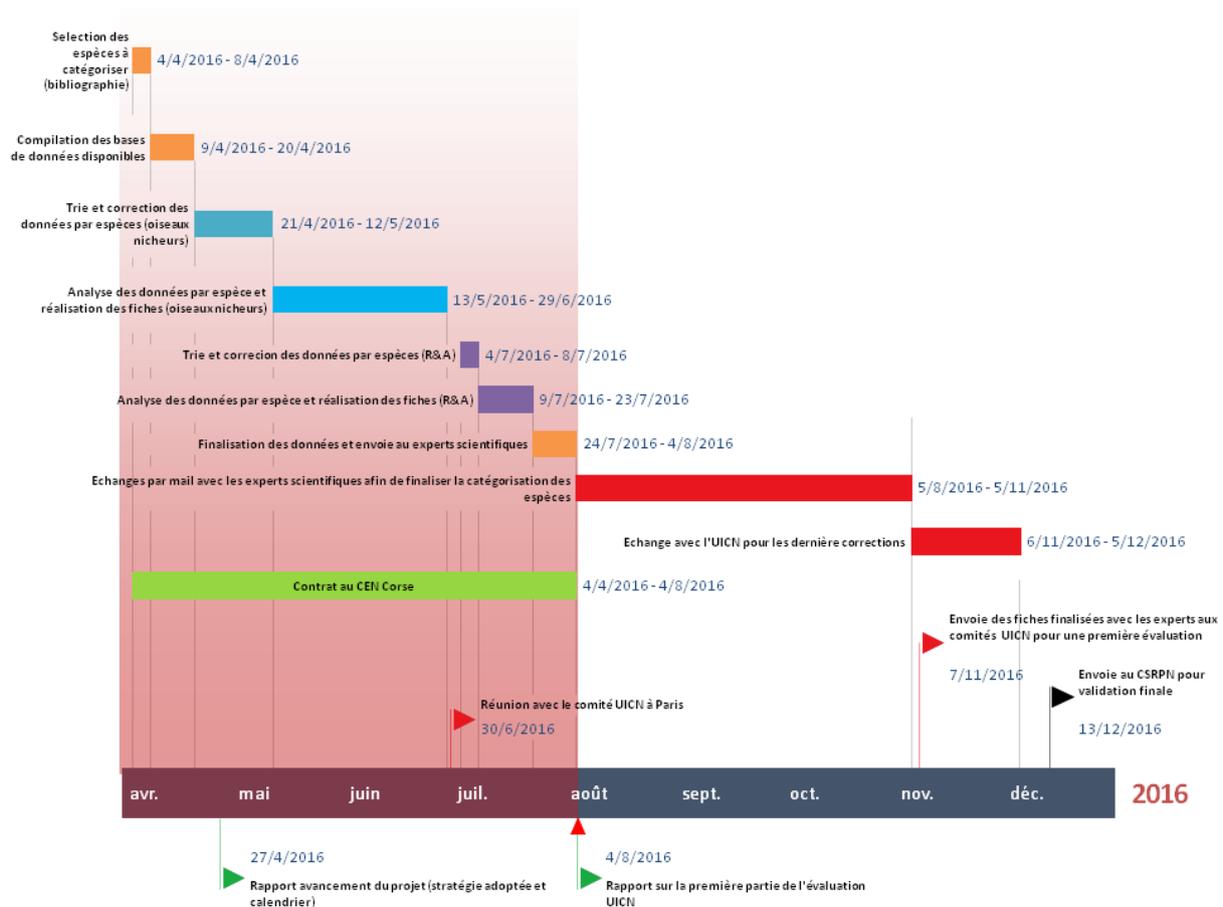
Figure 1 : Les catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après les guides UICN 200 et 2003)

Pour ce faire, il est nécessaire d'évaluer chaque espèce en fonction de cinq critères définis par l'UICN :

- Réduction de la population mesurée sur 10 ans ou trois générations
- Répartition géographique limitée (avec fragilisation de l'habitat ou des populations)
- Petite population en déclin
- Population très petite
- Analyse quantitative de la probabilité d'extinction

1.2. Les différentes étapes

La mission au sein du CEN-Corse s'est déroulée sur une période de quatre mois (début avril à début août 2016), sous la conduite de Juliette Linossier, recrutée à cet effet. Les deux chargés de missions du CEN, Valérie Bosc (herpétologue) et Gilles Faggio (ornithologue, membre du CSRPN), ont fourni des indications nécessaires au suivi du travail.



1.2.1. Sélection des taxons soumis au processus d'évaluation

Notre évaluation porte sur trois périmètres taxonomiques, les oiseaux nicheurs, les reptiles et les amphibiens (voir annexe pour la liste complète des espèces évaluées). Nous avons appliqué les critères UICN afin de sélectionner les espèces qui seront ensuite évaluées (Figure 2).

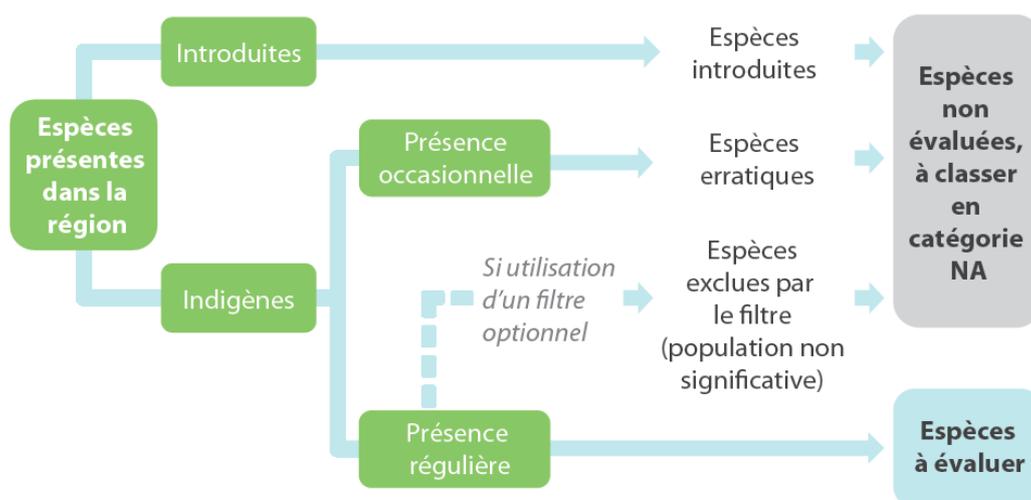


Figure 2 : Identification des espèces non soumises au processus d'évaluation et classées dans la catégorie Non applicable (NA)

Nous avons ensuite contrôlé pour chaque espèce les nouvelles nomenclatures ainsi que la séparation de sous-espèces en espèces (ex. du Discoglosse corse). Nous avons donc pu établir le nombre d'espèces soumis à notre évaluation :

Oiseaux nicheurs	Reptiles	Amphibiens
•110espèces évaluées	•10 espèces évaluées	•7 espèces évaluées

L'annexe 1 est un tableau listant l'ensemble des espèces en Corse qui ont été soumises au processus de sélection ainsi que les espèces classées en catégorie NA, non applicable, ce qui correspond aux espèces ne se reproduisant pas depuis assez longtemps en Corse (au moins 3 générations) et les espèces ne se reproduisant qu'occasionnellement (plus d'années où elle ne se reproduit pas que d'année où elle se reproduit, selon les données disponibles).

1.2.2. Evaluation initiale

En confrontant la situation des populations corses considérées aux différents seuils quantitatifs fixés pour chacun des cinq critères, il faut définir pour chaque espèce, sur la base des données disponibles, si elle se classe ou pas dans l'une des catégories d'espèces menacées (CR, EN et VU). Nous avons réunis dans un fichier pour chaque espèce les données suivantes :

Données à réunir pour chaque espèce	
Nom	Nom scientifique Nom commun
Données brutes (actuelles et passées)	Nombre d'individus matures* Aire de répartition régionale de l'espèce, accompagnée si possible d'une cartographie Nombre de stations, de mailles ou de communes où l'espèce est présente
Données élaborées pour l'évaluation	Zone d'occurrence* mesurée ou estimée Zone d'occupation* mesurée ou estimée Nombre de localités* identifiées Existence ou non d'un déclin continu* de l'espèce Réduction* de la taille de la population (<i>estimée sur 10 ans ou trois générations, selon la plus longue des deux périodes</i>)
Autres informations	Existence ou non d'une fragmentation sévère* Existence ou non de fluctuations extrêmes* Tendance d'évolution de l'habitat Menaces pesant sur l'espèce
Informations sur les possibilités d'immigration	Possibilités d'immigration de propagules en provenance des régions limitrophes (<i>p. ex. importance des échanges potentiels avec les régions voisines, existence ou non de corridors ou de barrières, capacité de migration de l'espèce</i>) Etat des populations extrarégionales (<i>p. ex. statut Liste rouge et tendance d'évolution des populations dans les régions limitrophes, au niveau national et au niveau mondial</i>)

Ceci nous permettra ensuite d'attribuer une première catégorie à chaque espèce.

1.2.3. Ajustement de la catégorie préliminaire

La seconde étape de l'évaluation régionale a pour objectif d'ajuster la catégorie préliminaire obtenue à l'étape précédente au risque réel de disparition de l'espèce en prenant en compte l'influence des populations de chaque espèce situées à l'extérieur de la zone considérée. Néanmoins, la Corse étant une île, le taux d'apport d'individus des régions extérieures est nul en ce qui concerne les reptiles et les amphibiens et est assez faible en ce qui concerne les oiseaux.

1.3. Particularité de la Corse

1.3.1. Superficie

La Corse a une superficie de 8 713 km², pour une longueur maximale Nord-Sud de 180 km, et une largeur maximale Est-Ouest de 84 km. Il s'agit de la quatrième plus grande île de la Méditerranée après la Sicile (25711 km²), la Sardaigne (24090 km²) et Chypre (9250 km²), et devant la Crète (8336 km²). Néanmoins, sa superficie ne permet pas d'utiliser le critère B1 concernant la répartition géographique.

Utiliser n'importe lequel des critères A à E	En danger critique (CR)	En danger (EN)	Vulnérable (VU)
B. Répartition géographique			
B1 Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km ²	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²

En effet, toutes les espèces seraient *de facto* classées vulnérables (VU).

1.3.2. Endémisme et syndrome insulaire

L'insularité induit un isolement partiel des populations par rapport aux populations continentales, plus étendues et connectées entre elles. Il y a ainsi 55% de reptiles endémiques cyno-sarde en Corse et 70% d'amphibiens (Delaugerre *in* Gauthier 2002). Pour l'avifaune, la Sittelle corse constitue l'unique espèce endémique d'oiseau en France métropolitaine (Whitehead, 1885). On reconnaît aussi, outre la sittelle, 21 formes endémiques (sous-espèces), majoritairement des oiseaux forestiers (Thibault, 2006).

1.4. Données utilisées : nature et origine

Afin de mener l'évaluation, il a été nécessaire de récupérer de nombreuses informations liées à la répartition, aux effectifs et aux tendances d'évolutions des différentes espèces

1.4.1. Les données récoltées pour les oiseaux nicheurs

Pour la plupart des espèces d'oiseaux nicheurs, les données proviennent de la base de données interne au CEN-Corse, WNat (anciennement FNat). La période de récolte de ces données s'étend de 1978 à 2015. Dans la très grande majorité des cas néanmoins, seules les données postérieures à 1990 ont été retenues. Pour la sittelle corse *Sitta whiteheadi* les données proviennent aussi d'études réalisées par l'ONF et le PNR. La base de données OGREVA, conçu par la DREAL Corse, a aussi été utilisée en complément. Des données bibliographiques (Atlas des oiseaux nicheurs de France 2016, publications scientifiques, rapports) ont aussi permis aussi d'améliorer la vue d'ensemble pour certaines espèces.

1.4.2. Les données récoltées pour les reptiles et les amphibiens

Les données récoltées pour évaluer les reptiles et les amphibiens proviennent de WNat et d'OGREVA. Des données supplémentaires provenant d'études sur la tortue d'Hermann ont aussi été utilisées ainsi que des données bibliographiques (Atlas des batraciens et reptiles de Corses).

Une évaluation a déjà été menée sur les reptiles et amphibiens endémiques de Corse lors du dernier rapport d'évaluation de la liste rouge nationale des espèces menacées de reptiles et d'amphibiens de France (2015).

1.5. Groupe d'experts envisagé

La réalisation d'une liste rouge exige plusieurs éléments fondamentaux : des données fiables, des experts et une expertise collégiale. En effet, après l'évaluation des espèces, un groupe d'experts valide ou invalide les catégories envisagées pour chacune des espèces.

Les experts ont été choisis à partir des membres du conseil scientifique du CEN spécialistes des domaines traités complétés avec les personnes ressources avec lesquelles le CEN est en contact et des personnes proposées par la DREAL. Cette liste est ouverte et pourra être complétée si le besoin émane.

1.5.1. Les experts pour les oiseaux nicheurs

Fabrice Torre (membre du CS du CEN-Corse)
Jean-Claude Thibault (collaborateur du MNHN)
Jacques Blondel (membre du CS du CEN-Corse)
Gilles Faggio (membre du CSRPN, chargé de mission CEN Corse)
Bernard Recorbet (DREAL Corse)
Jean-François Seguin (PNRC)
Pasquale Moneglia (Endemys)

1.5.2. Les experts pour les reptiles et les amphibiens

Marc Cheylan (CEFE / CNRS)
Michel Delaugerre (Conservatoire du Littoral)
Bernard Recorbet (DREAL Corse)
Valérie Bosc (chargé de mission CEN Corse)
Florence Delay (BE Biotope)

1.5.3. Le rôle des experts

Les résultats présentés dans ce rapport correspondent à une première étape de l'évaluation. Les experts devront ensuite valider pour chacune des espèces les catégories et critères sélectionnés ainsi que les justifications.

Toutes autres données pertinentes est bien sûr la bienvenue afin d'affiner l'évaluation.

A la fin de chaque fiche il y a une partie « Dires d'experts » où chacun peut ajouter ses commentaires. Nous procéderons ensuite aux corrections, si nécessaires, des données et des cartes.

2. Résultats

2.1. Etat des lieux des bases de données

Pour certaines espèces, la quantité de données disponibles a été jugée trop faible pour être capable d'évaluer l'espèce correctement. Ces espèces ont donc été classées en catégorie DD, données insuffisantes. Nous avons néanmoins réalisé la carte de répartition pour ces espèces afin de cibler des zones d'échantillonnages.

L'effort d'échantillonnage pour la plupart des espèces n'ayant pas du tout été constant dans le temps, il a été impossible de réaliser des analyses sur l'évolution des effectifs des individus et de leur occupation géographique. Ceci explique pourquoi les espèces classées comme menacées (CR, EN ou VU) le sont par le critère D, population très petite ou restreinte.

2.2. Présentations des « fiches espèces »

Information générales

CD_NOM	Identifiant unique du nom scientifique (selon TaxRef)
Nom scientifique	Nom scientifique du taxon (= LB_NOM selon TaxRef) et
LB_Auteur	Autorité du taxon (auteur, année = LB_AUTEUR, selon TaxRef)
Nom commun	Nom commun français principal (nom scientifique français, nom reconnu...)
Nom corse	Nom Corse répertorié au CEN
Nom anglais	
Famille	
Rang	Rang taxonomique : ES = espèce, SSES = sous-espèce, POP = population Statut d'endémisme par rapport au territoire d'évaluation concerné (par exemple métropole, Guadeloupe...) Lorsque l'espèce est représentée sur le territoire par une seule sous-espèce particulière, le statut d'endémisme de la sous-espèce est écrit entre parenthèses.
Endémisme	
Catégorie UICN mondiale (2012)	
Catégorie UICN européenne (2015)	
Catégorie UICN oiseaux nicheurs France métropolitaine (2008)	
Durée génération	âge moyen des parents de la cohorte. La durée de génération reflète le taux de renouvellement des reproducteurs dans une population

Données brutes récoltées

Les données ont été inspectées (corrections noms, nombre d'individus, statut de reproduction si pas en accord avec les commentaires) et seulement les observations des oiseaux reproducteurs ont été conservées dans les tableaux suivant :

Années	Nombre de localités prospectées	Nombre de données récoltées	Nombres d'individus identifiés
Année	Nom INSEE localité	Nombre de données récoltées	Nombres d'individus identifiés

Année	N° unique dans la base de donnée	Longitude 93	Lambert	Latitude 93	Lambert
-------	----------------------------------	-----------------	---------	----------------	---------

Nous avons ensuite réalisé un graphique de l'évolution du nombre de données récoltées, nombre de localités prospectées et nombre d'individus notés en fonction des années. Ceci permet de se rendre compte de l'impact qu'une bonne prospection peut avoir sur l'évaluation du nombre d'individus. ..

Carte répartition

La carte de répartition a été réalisée avec le logiciel GeoCat (<http://www.kew.org/science-conservation/research-data/science-directory/projects/geocat-%E2%80%93-geospatial-conservation>), qui permet aussi de calculer directement la zone d'occupation (AOO).

Nous avons réalisé ces cartes en utilisant toutes les données sur une période d'amplitude égale à 3 fois la durée de génération pour l'espèce. Comme recommandé par l'UICN, nous avons utilisé des mailles d'occupations de 4 km².

Données élaborées pour l'évaluation

AOO (km ²)	Zone d'occupation (mailles 2x2 km)=somme des superficies des mailles d'occupation dans lesquelles l'espèce est présente
Nb de localités	Zone particulière du point de vue écologique et géographique dans laquelle un seul phénomène menaçant peut affecter rapidement tous les individus du taxon présent
Déclin continu	Déclin récent, en cours ou prévu (régulier, irrégulier ou sporadique) qui peut se poursuivre à moins que des mesures ne soient prises pour l'enrayer
Fragmentation sévère	Situation dans laquelle le risque d'extinction est accru du fait que la plupart des individus vivent en petites sous-populations relativement isolées
Réduction des effectifs	Estimation de la réduction des effectifs mesurée sur 10 ans ou 3 générations
Fluctuations extrêmes	Situation dans laquelle les effectifs ou l'aire de répartition varient fortement, rapidement et fréquemment, avec une variation supérieure à un facteur de dix
Principales menaces	Désignation des principales menaces concernant l'espèce
Tendance	Tendance actuelle d'évolution des effectifs (augmentation, diminution, stable ou inconnue)
Catégorie & critères	Catégorie et critères validés en atelier pour la Liste rouge nationale
Justification	Argumentation justifiant la catégorie et les critères retenus (y compris les données numériques, déductions ou incertitudes relatives aux critères et aux seuils des critères)

Quand les cases sont vides, c'est qu'il n'y a pas assez d'informations disponibles.

A part pour quelques espèces (Gypaètes, Goéland d'audouins,...) les effectifs sont inconnus et ne sont donc pas mentionnés.

2.3. Particularité.

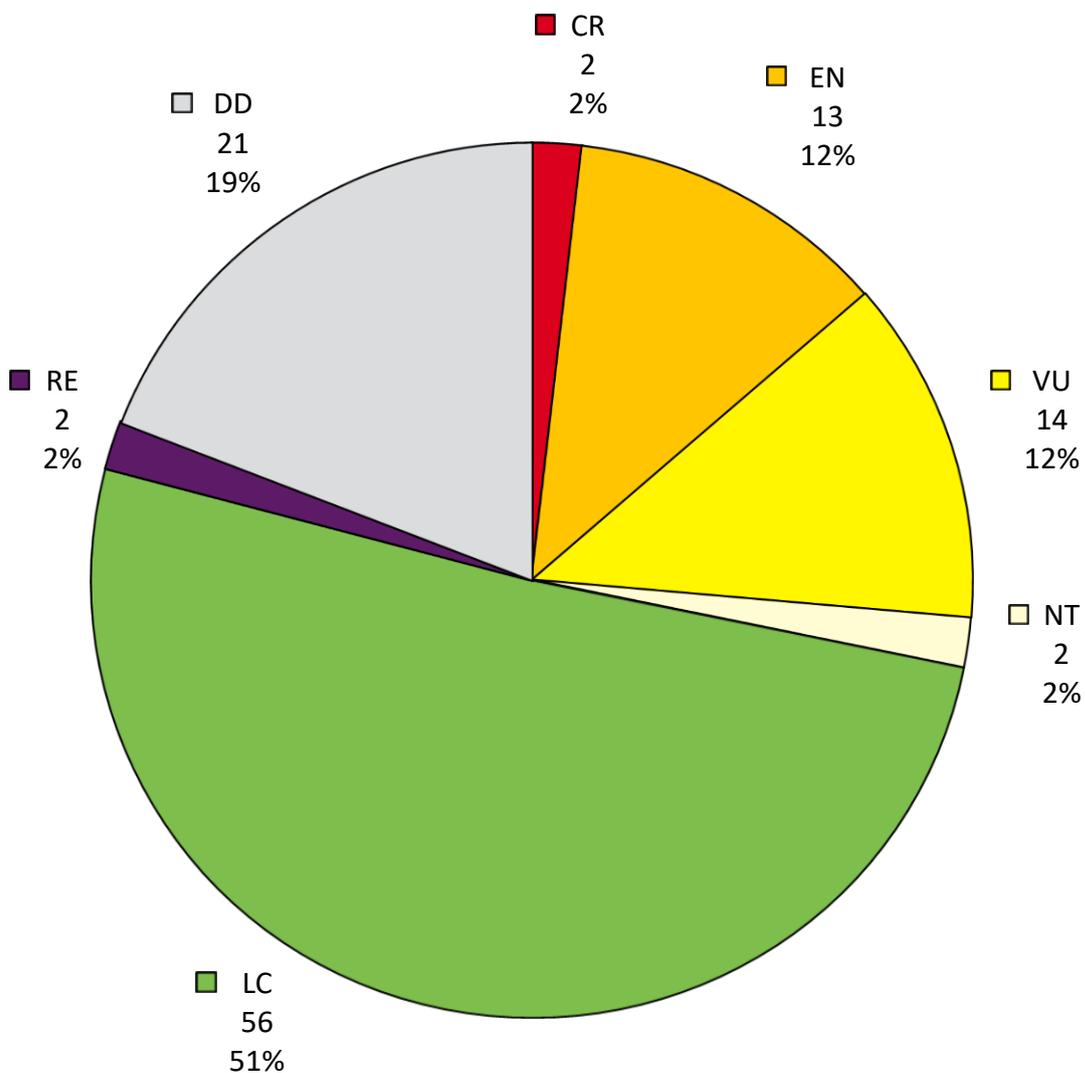
Une partie des reptiles et des amphibiens de Corse ont été l'objet d'une évaluation de type « Liste rouge » très récemment (2015, publication 2016). Les différences obtenues s'expliquent par des différences méthodologiques.

Nous avons aussi rencontré le cas des espèces difficiles à distinguer sur le terrain (discoglosse corse et sarde) et la présence de nombreuses données en sp. Nous avons donc réalisé une analyse sur les deux espèces et sur les données regroupées.

2.4. 1^{er} Bilan pour les espèces évaluées en Corse

2.4.1. Oiseaux nicheurs

Répartition des 110 espèces d'oiseaux nicheurs de Corse évaluées dans les différentes catégories de la Liste rouge



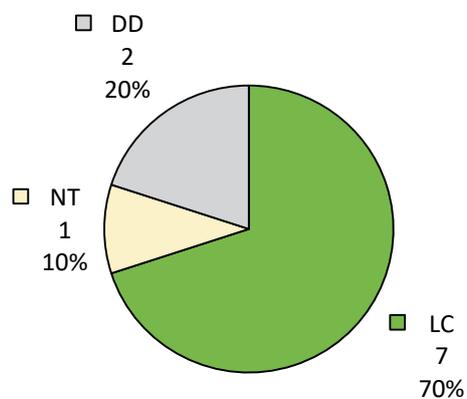
Calcul du pourcentage d'espèces menacées :
 $(CR + EN + VU) / (\text{Nb total d'espèces évaluées}) = 26\%$

Meilleure estimation de la proportion d'espèces menacées :
 $(CR + EN + VU) / (\text{Nb total d'espèces évaluées} - EX - DD) = 33\%$

En Corse, selon cette première évaluation il y aurait donc 26% des espèces d'oiseaux nicheurs menacées, ou en prenant les espèces en catégorie DD, 33% d'espèces menacées.

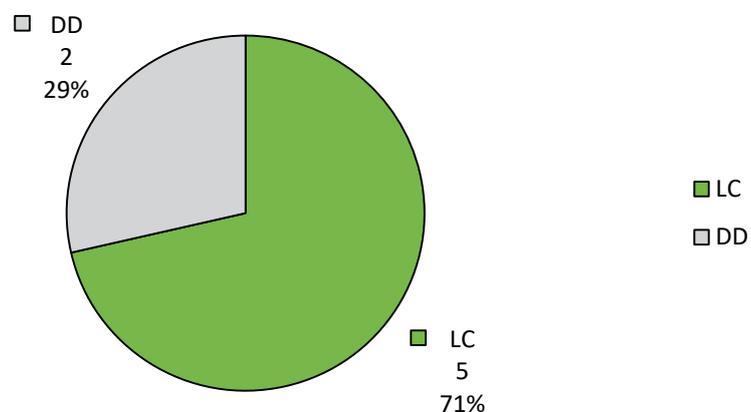
2.4.2. Reptiles et amphibiens

Répartition des 10 espèces de reptiles de Corse évaluées dans les différentes catégories de la Liste rouge



Aucune espèce de reptiles n'appartient aux catégories d'espèces menacées en Corse. Il y a uniquement une espèce en catégorie NT, quasi-menacée, la tortue d'Hermann.

Répartition des 7 espèces d'amphibiens de Corse évaluées dans les différentes catégories de la Liste rouge



Aucune espèce d'amphibiens n'appartient aux catégories d'espèces menacées en Corse

BIBLIOGRAPHIE

Delaugerre M. & Cheylan M. (1992). *Atlas de répartition des Batraciens et Reptiles de Corse*. Pampelune (Espagne), L'OIKEMA, 128 p.

Gauthier, A. (2002). *La Corse*. Delachaux & Niestlé. 320 p.

MNHN, UICN France & SHF (2016). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France. Rapport d'évaluation.

Thibault J.-C. et Bonaccorsi G., (1999). *The birds of Corsica*. British Ornithologists' Union, BOU Checklist n° 17.

THIBAUT J.-C. (2006). *Connaître les Oiseaux de Corse*. Acelli di Corsica. Eds. Albiana / Parc naturel régional de Corse.

Thibault, J. C., Hacquemand, D., Moneglia, P., Pellegrini, H., Prodon, R., Recorbet, B., Seguin, J.F., & Villard, P. (2011). *Distribution and population size of the Corsican Nuthatch *Sitta whiteheadi**. *Bird Conservation International*, 21(02), 199-206.

UICN France (2011). *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration*. Paris, France.

UICN. (2012). *Catégories et Critères de la liste rouge de l'UICN : version 3.1*. Deuxième édition. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. Vi + 32pp. Originellement publié en tant que *IUCN Red List Categories and Criteria : Version 3.1*. Second edition. (Gland, Switzerland and Cambridge, UK : IUCN, 2012).

Whitehead, J. (1885), *Ornithological Notes from Corsica*. *Ibis*, 27: 24–48. doi: 10.1111/j.1474-919X.1885.tb06232.x

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des espèces

Reptiles et amphibiens

Classe	Nom vernaculaire	Nom latin	Liste rouge UICN régionale	justification
Reptile	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	LC	
Reptile	Algyroïde de Fitzinger	<i>Algyroides fitzingeri</i>	LC	
Reptile	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis (Coluber) viridiflavus</i>	LC	
Reptile	Lézard de Bédriaga	<i>Archeolacerta bedriagae bedriagae</i>	LC	
Reptile	Lézard tyrrhénien	<i>Podarcis tiliguerta</i>	LC	
Reptile	Eulepte d'Europe	<i>Euleptes europaea</i>	LC	
Reptile	Tarente de Mauritanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	LC	
Reptile	Tortue d'Hermann	<i>Testudo hermanni</i>	NT	
Reptile	Couleuvre à collier de Corse	<i>Natrix natrix corsa</i>	DD	
Reptile	Hémidactyle verruqueux	<i>Hemidactylus turcicus</i>	DD	
Reptile	Tortue de Floride	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Naa	Espèce introduite
Reptile	Lézard sicilien (des ruines)	<i>Podarcis siculus</i>	Naa	Espèce introduite

Classe	Nom vernaculaire	Nom latin	Liste rouge UICN régionale	justification
Amphibiens	Crapaud vert des baléares	<i>Bufo viridis balearicus</i>	LC	
Amphibiens	Discoglosse Corse	<i>Discoglossus montalentii</i>	DD	
Amphibiens	Discoglosse sarde	<i>Discoglossus sardus</i>	DD	
Amphibiens	Grenouille de Berger	<i>Pelophylax lessonae bergeri</i>	LC	
Amphibiens	Rainette verte de Sardaigne	<i>Hyla arborea sarda</i>	LC	
Amphibiens	Euprocte corse	<i>Euproctus montanus</i>	LC	
Amphibiens	Salamandre de Corse	<i>Salamandra salamandra corsica</i>	LC	

Oiseaux nicheurs

Famille	Nom vernaculaire	Nom latin	Liste rouge UICN régionale	justification
Accipitridae	Gypaète barbu	Gypaetus barbatus	CR	D1
Hydrobatidae	Océanite tempête (pétrel tempête)	Hydrobates pelagicus melitensis	CR	D1
Accipitridae	Aigle royal	Aquila chrysaetos	EN	D1
Ardeidae	Aigrette garzette	Egretta garzetta	EN	D1
Alaudidae	Alouette calandrelle	Calandrella brachydactyla	EN	D1
Accipitridae	Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus	EN	D1
Laridae	Goéland d'Audouin	Ichthyaetus audouinii	EN	D1
Charadriidae	Gravelot à collier interrompu	Charadrius alexandrinus	EN	D1
Podicipedidae	Grèbe huppé	Podiceps cristatus	EN	D1
Ardeidae	Héron pourpré	Ardea purpurea	EN	D1
Anatidae	Nette rousse	Netta rufina	EN	D1
Passeridae	Niverolle alpine	Montifringilla nivalis	EN	D1
Charadriidae	Petit gravelot	Charadrius dubius	EN	D1
Motacillidae	Pipit spioncelle	Anthus spinoletta	EN OU VU	D1
Accipitridae	Autour des palombes	Accipiter gentilis arrigonii	EN	D1
Prunellidae	Accenteur alpin	Prunella collaris	VU	D1
Alaudidae	Alouette des champs	Alauda arvensis	VU	D1
Accipitridae	Busard des roseaux	Circus aeruginosus	VU	D1
Corvidae	Chocard à bec jaune	Pyrrhocorax graculus	VU	D1
Cisticolidae	Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	VU	D1
Falconidae	Faucon pèlerin	Falco peregrinus	VU	D1
Burhinidae	Oedicnème criard	Burhinus oedicnemus	VU	D1
Laniidae	Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator	VU	D1
Laniidae	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	VU	D1
Procellariidae	Puffin cendré	Calonectris diomedea	VU	D1
Sylviidae	Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpaceus	VU	D1
Sylviidae	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus	VU	D1
Sittidae	Sittelle corse	Sitta whiteheadi	VU	C(1+2)a(ii)
Muscicapidae	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	VU	D1
Meropidae	Guêpier d'Europe	Merops apiaster	NT	
Picidae	Torcol fourmilier	Jynx torquilla	NT	

Alaudidae	Alouette lulu Bergeronnette	Lullula arborea	LC
Motacillidae	des ruisseaux	Motacilla cinerea	LC
Sylviidae	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	LC
Emberizidae	Bruant proyer	Emberiza calandra	LC
Emberizidae	Bruant zizi	Emberiza cirrus	LC
Accipitridae	Buse variable Chardonneret	Buteo buteo	LC
Fringillidae	élégant	Carduelis carduelis	LC
Cinclidae	Cincla plongeur	Cinclus cinclus	LC
Phalacrocoracidae	Cormoran huppé de Méditerranée	Phalacrocorax aristotelis desmarestii	LC
Corvidae	Corneille mantelée	Corvus cornix	LC
Cuculidae	Coucou gris Engoulevent	Cuculus canorus	LC
Caprimulgidae	d'Europe	Caprimulgus europaeus	LC
Accipitridae	Epervier d'Europe Etourneau	Accipiter nisus	LC
Sturnidae	unicolore	Sturnus unicolor	LC
Falconidae	Faucon crécerelle Fauvette à tête	Falco tinnunculus	LC
Sylviidae	noire	Sylvia atricapilla	LC
Sylviidae	Fauvette mélanocephale	Sylvia melanocephala	LC
Sylviidae	Fauvette de Moltoni	Sylvia Ssubalpina	LC
Sylviidae	Fauvette pitchou	Sylvia undata	LC
Sylviidae	Fauvette sarde	Sylvia sarda	LC
Rallidae	Foulque macroule	Fulica atra	LC
Corvidae	Geai des chênes	Garrulus glandarius	LC
Muscicapidae	Gobe-mouche insulaire (gris) Goéland	Muscicapa striata tyrrhenica	LC
Laridae	leucopée	Larus michahellis	LC
Corvidae	Grand corbeau	Corvus corax	LC
Podicipedidae	Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	LC
Strigidae	Hibou petit-duc Hirondelle de	Otus scops	LC
Hirundinidae	fenêtre	Delichon urbicum	LC
Hirundinidae	Hirondelle de rochers	Ptyonoprogne rupestris	LC
Upupidae	Huppe fasciée Linotte	Upupa epops	LC
Fringillidae	mélodieuse	Carduelis cannabina	LC
Apodidae	Martinet noir	Apus apus	LC
Apodidae	Martinet pâle	Apus pallidus	LC
Turdidae	Merle noir	Turdus merula	LC
Aegithalidae	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	LC
Paridae	Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	LC

	Mésange			
Paridae	charbonnière	Parus major	LC	
Paridae	Mésange noire	Periparus ater	LC	
Accipitridae	Milan royal	Milvus milvus	LC	
Passeridae	Moineau cisalpin	Passer italiae	LC	
Picidae	Pic épeiche	Dendrocopos major	LC	
Columbidae	Pigeon biset	Columba livia	LC	
Columbidae	Pigeon ramier	Columba palumbus	LC	
Fringillidae	Pinson des arbres	Fringilla coelebs	LC	
Rallidae	Poule d'eau	Gallinula chloropus	LC	
Reguliidae	Roitelet huppé	Regulus regulus	LC	
Reguliidae	Roitelet triple- bandeau	Regulus ignicapillus	LC	
Muscicapidae	Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	LC	
Muscicapidae	Rouge-gorge familier	Erithacus rubecula	LC	
Fringillidae	Serin cini	Serinus serinus	LC	
Muscicapidae	Tarier pâtre	Saxicola torquatus	LC	
Columbidae	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	LC	
Columbidae	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	LC	
Troglodytidae	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	LC	
Fringillidae	Venturon corse	Carduelis corsicana	LC	
Fringillidae	Verdier d'Europe	Carduelis chloris	LC	
Anatidae	Erismature à tête blanche	Oxyura leucocephala	RE	Dernière donnée de 1966
Accipitridae	Pygargue à queue blanche	Haliaeetus albicilla	RE	Dernière donnée datant des années 1950
Fringillidae	Bec-croisé des sapins	Loxia curvirostra	DD	
Ardeidae	Blongios nain	Ixobrychus minutus	DD	
Odontophrodidae	Caille des blés	Coturnix coturnix	DD	
Anatidae	Canard colvert	Anas platyrhynchos	DD	
Recurvirostridae	Echasse blanche	Himantopus himantopus	DD	
Tytonidae	Effraie des clochers	Tyto alba	DD	
Falconidae	Faucon hobereau	Falco subbuteo	DD	
Certhiidae	Grimpereau des bois	Certhia familiaris Corsica	DD	
Turdidae	Grive draine	Turdus viscivorus	DD	
Fringillidae	Gros-bec casse- noyaux	Coccothraustes coccothraustes	DD	
Strigidae	Hibou moyen-duc	Asio otus	DD	
Hirundinidae	Hirondelle rustique	Hirundo rustica	DD	

Apodidae	Martinet à ventre blanc	Tachymarptis melba	DD	
Passeridae	Moineau soulcie	Petronia petronia	DD	
Muscicapidae	Monticole bleu	Monticola solitarius	DD	
Muscicapidae	Monticole de roche	Monticola saxatilis	DD	
Motacillidae	Pipit rousseline	Anthus campestris	DD	
Sylviidae	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	DD	
Rallidae	Râle d'eau	Rallus aquaticus	DD	
Fringillidae	Tarin des aulnes	Carduelis spinus	DD	
Tichodromadidae	Tichodrome échelette	Tichodroma muraria	DD	
Scolopacidae	Bécasse des bois	Scolopax rusticola	Nab	Nicheur très occasionnel
Motacillidae	Bergeronnette grise	Motacilla alba	Nab	Nicheur très occasionnel
Motacillidae	Bergeronnette printanière	Motacilla flava	Nab	Nicheur très occasionnel
Accipitridae	Busard cendré	Circus pygargus	Nab	Nicheur très occasionnel
Anatidae	Canard souchet	Spatula clypeata	Nab	Nicheur très occasionnel
Scolopacidae	Chevalier guignette	Actitis hypoleucos	Nab	Nicheur très occasionnel
Strigidae	Chevêche d'Athéna (chouette chevêche)	Athene noctua	Nab	Nicheur très occasionnel
Corvidae	Choucas des tours	Corvus monedula	Nab	Nicheur très occasionnel
Sturnidae	Etourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	Nab	Nicheur très occasionnel
Falconidae	Faucon crécerellette	Falco naumanni	Nab	Nicheur très occasionnel
Sylviidae	Fauvette à lunettes	Sylvia conspicillata	Nab	Nicheur très occasionnel
Sylviidae	Fauvette grisette	Sylvia communis	Nab	Nicheur très occasionnel
Sylviidae	Fauvette orphée	Sylvia hortensis	Nab	Nicheur très occasionnel
Anatidae	Fuligule nyroca	Aythya nyroca	Nab	Nicheur très occasionnel
Podicipedidae	Grèbe à cou noir	Podiceps nigricollis	Nab	Nicheur très occasionnel
Ardeidae	Héron cendré	Ardea cinerea	Nab	Nicheur très occasionnel
Hirundinidae	Hirondelle rousseline	Cecropis daurica	Nab	Nicheur très occasionnel

Sylviidae	Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	Nab	Nicheur très occasionnel
Oriolidae	Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	Nab	1 seule donnée récente couple cantonnée, 18/06/2011 aux étangs de baléone
Sylviidae	Lusciniole à moustaches	Acrocephalus melanopogon	Nab	Nicheur très occasionnel
Alcedinidae	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	NAB	Données de reproductions anciennes (1984)
Accipitridae	Milan noir	Milvus migrans	Nab	Nicheur très occasionnel
Passeridae	Moineau domestique	Passer domesticus	Nab	Nicheur très occasionnel
Passeridae	Moineau espagnol	Passer hispaniolensis	NAB	Nicheur très occasionnel
Passeridae	Moineau friquet	Passer montanus	Nab	Nicheur très occasionnel
Corvidae	Pie bavarde	Pica pica	Nab	Nicheur très occasionnel
Sylviidae	Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	Nab	Nicheur très occasionnel
Procellariidae	Puffin yelkouan	Puffinus yelkouan	NAB	nicheur rare et localisé
Muscicapidae	Rouge-queue noir	Phoenicurus ochruros	Nab	Nicheur très occasionnel
Anatidae	Sarcelle d'été	Spatula querquedula	Nab	Nicheur très occasionnel
Laridae	Sterne pierregarin	Sterna hirundo	Nab	Nicheur très occasionnel
Anatidae	Tadorne de Belon	Tadorna tadorna	Nab	Nicheur très occasionnel
Muscicapidae	Tarier des près	Saxicola rubetra	Nab	Nicheur très occasionnel

**Association loi 1901 agréée protection de l'environnement au niveau régional / Arrêté n°2014-021- 0005 du 21/01/2014 -
Agrément Entreprise Solidaire 2015/09 du 01/07/2015**

(Anciennement Association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse)

Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Siège Social : Maison ANDREANI, 871 avenue de BORGIO 20290 BORGIO – SIRET 39075220200031- APE 9499Z Tél.: 04 95 32 71 63 –

Fax : 04 95 32 71 73 – Email : cen-corse@espaces-naturels.fr Site internet : www.cen-corse.org

Etablissement secondaire : 2, rue de la miséricorde 20110 PROPRIANO – SIRET 39075220200049 - APE 9499Z

Résumé

Depuis 2007, le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle mettent en œuvre la réalisation de la Liste rouge des espèces menacées en France, selon les catégories et critères de l'UICN. Cet état des lieux vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle nationale. Au niveau des régions, de plus en plus de démarches d'élaboration de listes rouges ou de livres rouges voient le jour, destinées à fournir des inventaires des espèces menacées et à guider les politiques régionales de conservation.

La démarche du CEN-Corse s'inscrit pleinement dans cette initiative et prévoit un travail d'échange poussé avec le comité UICN France pour l'aboutissement des listes rouges régionale des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens. Ce travail a commencé en 2015 et se poursuit en 2016 avec la finalisation de ces listes rouges pour un examen au CSRPN. La réalisation de ce travail permettra l'évaluation des degrés de menace pesant sur la faune (oiseaux, reptiles et amphibiens) de Corse et :

- de faire l'état des lieux de la connaissance de ces espèces et de permettre d'identifier les priorités d'amélioration des connaissances
- d'identifier et de hiérarchiser les enjeux de conservation
- de permettre de réévaluer dans quelques années les différents taxons et d'appréhender l'évolution diachronique des connaissances et des modifications de situation

Les évaluations pour la Corse ont porté sur 110 espèces d'oiseaux nicheurs, 10 espèces de reptiles et 7 espèces d'amphibiens.

**Association loi 1901 agréée protection de l'environnement au niveau régional / Arrêté n°2014-021- 0005 du 21/01/2014 -
Agrément Entreprise Solidaire 2015/09 du 01/07/2015**

(Anciennement Association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse)

Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Siège Social : Maison ANDREANI, 871 avenue de BORGIO 20290 BORGIO – SIRET 39075220200031- APE 9499Z Tél.: 04 95 32 71 63 –

Fax : 04 95 32 71 73 – Email : cen-corse@espaces-naturels.fr Site internet : www.cen-corse.org

Etablissement secondaire : 2, rue de la miséricorde 20110 PROPRIANO – SIRET 39075220200049 - APE 9499Z